



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par
Eusèbe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. XII, No 5.

MONTREAL, MAI 1889.

{ Un an \$1.00
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de trente centins par an pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pourvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.”—RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée à M. J. C. Chapais, rédacteur du Journal d'agriculture, St-Denis (en bas), Q.

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

Note de la rédaction.....	65
Conseil d'agriculture de la province de Québec.....	65
Convention horticole à Montréal.....	67
Nos gravures.....	73
Fromage.....	73
Beurre.....	74
Les forêts et le régime des eaux.....	74
Les arbes.....	75
Correspondance—Ensilage, etc.....	75
Conférence agricole.....	75
La pomme fameuse.....	76
Etalons à vendre et à louer.....	76
L'école d'agriculture des Sourds-Muets.....	77
Echo des cercles.....	77

NOTE DE LA RÉDACTION.

Nous regrettons beaucoup le retard que nous sommes forcés d'apporter à la publication de nombreuses communications et correspondances intéressantes que nous avons reçu de nos bienveillants correspondants. Tout en faisant notre possible, nous ne pouvons parvenir à les insérer toutes assez tôt pour donner satisfaction à chacun, mais nous espérons prochainement faire place à notre arriéré.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 25 avril 1889,

*Approuvé par le Lieutenant-Gouverneur
le 26 avril 1889.*

No. 192. Sur l'approbation de certaines résolutions du Conseil d'agriculture.

L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans un mémoire en date du vingt-cinq avril courant (1889), recommande l'approbation des délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, passées aux séances des onze et douze avril courant, et dont copie est annexée au susdit mémoire, moins toutefois la résolution concernant la garantie pour dix ans de l'octroi au Collège Vétérinaire de Montréal, dont M. McEachran est le principal, et au Collège Vétérinaire de Québec, le gouvernement désirant laisser à la Législature toute la latitude possible d'accorder ou de refuser tels octrois ou autres semblables.

Certifié.

(Signé) GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif.

Vraie copie certifiée,

(Signé) GEORGES LEOLÈRE,
Secrétaire Dépt. Ag. et Col.